

2026
4/11
ans



PRINTEMPS

SÉJOURS DE PROXIMITÉ
NORD - PAS-DE-CALAIS / PICARDIE

activités
sociales
de l'énergie

Ce printemps, éclate-toi en colo !



Sommaire

Les séjours printemps

• Colos « Bricol'Arbres et Grimpe d'Arbres ».....	5
• Colo « Magie ».....	6-7
• Colo « Apprenti archéologue »	8-9
• Colo « Débrouill'art »	10-11

Mémento des parents

Convoyage	12
Informations pratiques	13
Tarification	15
Fiche d'inscription	17
Contacts CMCAS	18

Ouverture des inscriptions
jeudi 8 janvier 2026

Date limite des inscriptions
mardi 3 février 2026

Pour tout renseignement avant, pendant et après le séjour

contactez votre correspondant
de SLVie ou le/la Technicien-ne
Conseil et Promotion
de votre antenne.

Édito

Chers parents,

Le printemps 2026 approche, et avec lui, de nouvelles aventures pour vos enfants de 4 à 11 ans ! Pour ceux qui ne sont pas encore prêts pour les séjours nationaux à partir de 12 ans, nous proposons des colonies de proximité, qui allient découverte, créativité et amusement.

Cette année, vos enfants pourront plonger dans un monde féérique rempli d'énigmes et de jeux envoûtants avec la colonie Magie, proposée à Trélon et à Conty. Pour les jeunes curieux, la colonie Apprenti Archéologue au CMA de Boves leur permettra d'explorer le passé à travers fouilles, découvertes et petites aventures archéologiques qui stimulent la réflexion et l'esprit d'équipe. Enfin, la colonie Débrouill'Art, au Domaine des enfants du Boulonnais à Desvres, offre un espace pour laisser libre cours à la créativité à travers bricolages, jeux imaginatifs et activités artistiques, permettant à chaque enfant de s'exprimer pleinement.

Chaque séjour est pensé pour encourager l'autonomie, le partage et le respect des autres, dans un environnement sûr et encadré. Nos équipes expérimentées veillent à ce que chaque enfant vive des moments mémorables et adaptés à son âge.

Inscrire votre enfant à l'une de ces colonies, c'est lui offrir l'opportunité de s'épanouir, de rencontrer de nouveaux amis et de repartir avec des souvenirs inoubliables. Pour toute information complémentaire, contactez votre CMCAS ou votre SLVie.

Les Président.e.s de vos CMCAS

Nord Pas-de-Calais, Picardie et Littoral Côte d'Opale

Vos adresses pour le printemps



Desvres

Domaine des enfants du Boulonnais

Château du Désert
Lieu dit Les Courteaux
62240 Desvres



6 à 8 lits par chambre

Coordonnées GPS
Latitude : 50.6463 N
Longitude : 1.9363 E

CCAS Nord Pas-de-Calais / Picardie
Centres de vacances



Trelon

Centre Bol Vert
28 rue Clavon-Collignon
59132 Trelon



2 à 4 lits par chambre

Coordonnées GPS
Latitude : 50.059683 N
Longitude : 4.103343 E



Conty

Les Ateliers du Val de Selle
47 route de Lœuilly
80160 Conty



3 à 5 lits par chambre

Coordonnées GPS
latitude 49.774068 N
longitude 2.172466 E



Boves

Cité des Métiers et de l'Artisanat
7 rue de l'île mystérieuse
80440 Boves



2 à 4 lits par chambre

Coordonnées GPS
Latitude : 49.8446044922 N
Longitude : 2.38296794891 E



La Ville-du-Bois

Village vacances CCAS
Lieu-dit

La Croix-Saint-Jacques
3 voie du 8 Mai 1945
91620 La Ville-du-Bois



2 à 3 lits par chambre

Coordonnées GPS
Latitude : 48.667519 N
Longitude : 2.273696 E

Village vacances CCAS

Lieu-dit La Croix-Saint-Jacques

3 voie du 8 Mai 1945
91620 La Ville-du-Bois

Séjour de proximité

Colos

6-8 ans

« Bricol'Arbres »

Si tu aimes bricoler, être au contact de la nature et vivre des aventures, ce séjour est fait pour toi ! Construis des cabanes créées avec de la récup et découvre la grimpe d'arbres.

Entouré de vastes espaces, tu pourras aussi t'amuser avec tes amis en forêt ou pratiquer des activités sportives.

Un séjour plein de surprises t'attend pour vivre une aventure naturelle et créative !

DU 12 AU 18 AVRIL 2026

6-8 ans • 10 places



9-11 ans

« Grimpe d'Arbres »

Tu as toujours rêvé de grimper dans un arbre ? Tu apprendras à grimper et te déplacer en toute sécurité, dans une forêt près de La Ville du Bois. Tu pourras aussi choisir d'autres activités sympas en forêt, en plein air, artistiques et sportives !

De quoi passer des vacances inoubliables !

Prêt à grimper vers l'aventure ?

DU 12 AU 18 AVRIL 2026

9-11 ans • 10 places





Prépare ta cape, ajuste ton chapeau et pars à la découverte des secrets des plus grands magiciens !

Tu pourras fabriquer, imaginer, jouer, rigoler, et surtout... te laisser emporter par la magie !

Alors, prêt(e) à rejoindre l'aventure et faire le plein d'émerveillement ?



4-5 ans
6-8 ans
9-11 ans

Séjour de proximité

Colos « Magie »

Les Ateliers du Val de Selle

47 route de Lœuilly
80160 Conty

DU 12 AU 18 AVRIL 2026

4-5 ans • 5 places
6-8 ans • 8 places
9-11 ans • 8 places

Le Centre Bol Vert

28 rue Clavon-Collignon
59132 Trélon

DU 19 AU 25 AVRIL 2026

4-5 ans • 5 places
6-8 ans • 8 places
9-11 ans • 8 places

La colo où tout devient magique !







4-5 ans
6-8 ans
9-11 ans

Séjour de proximité

Colo « Apprenti Archéologue »

Cité des Métiers et de l'Artisanat

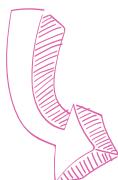
7 rue de l'île mystérieuse
80440 Boves

DU 12 AU 18 AVRIL 2026

4-5 ans • 5 places

6-8 ans • 10 places

9-11 ans • 10 places



**Les trésors du passé
t'attendent
ici !**

Tu aimes les mystères, les trésors cachés et les aventures ?
Pendant ce séjour, c'est toi l'archéologue !

Tu apprendras à fouiller un chantier, voyager dans le temps,
rejouer la vie des hommes préhistoriques...
Et bien sûr : plein d'autres jeux, de nouvelles amitiés et des
soirées fun avec les copains !

Prêt(e) à vivre une vraie aventure ?



Tu aimes inventer, bricoler et transformer des objets en véritables œuvres d'art ? Alors cette colo est faite pour toi ! Ici, tout devient possible grâce à ton imagination. Explore les couleurs, les textures et les formes, à peindre, dessiner, sculpter ou fabriquer des objets fantastiques avec tes mains.

Prêt à laisser libre cours à ton talent et partager des moments magiques avec tes amis ?





Séjour de proximité

Colo « Débrouill'art »

Domaine des enfants du Boulonnais

Château du Désert
Lieu dit Les Courteaux
62240 Desvres

DU 12 AU 18 AVRIL 2026

4-5 ans • 5 places
6-8 ans • 10 places
9-11 ans • 10 places



Arrivée et départ des enfants

Les CMCAS ont la responsabilité des convoys. Elles organisent et regroupent les transports selon le nombre d'inscrits et la situation des centres. Sachez que les convoys font pleinement partie de la colo ! Les lieux et horaires vous seront envoyés à minima 8 jours avant les départs (sauf demande tardive).

Le convoyage sur les séjours de proximité

Pour les séjours de proximité, un transport est mis en place. Il vous est cependant possible de déposer et reprendre votre enfant sur son lieu de séjour. Il n'y a pas de défraiement kilométrique possible lorsque vous déposez ou reprenez votre enfant. En fonction du nombre de jeunes inscrits sur chaque point de rendez-vous et de leur lieu de domicile, il est possible que des modifications aient lieu en fonction des inscriptions et ouverture de centre.

Pour les enfants âgés de 4 ou 5 ans, le convoyage est à la charge des parents (les frais de voyage ne sont pas pris en charge par la CCAS). Néanmoins si un bus est mis en place par votre CMCAS vers le centre où votre enfant est affecté, un parent doit l'accompagner dans celui-ci, auquel cas les enfants de 4-5 ans peuvent bénéficier gratuitement du convoyage.

Devenez convoyeur

Le voyage des jeunes jusqu'au centre nécessite la présence d'accompagnateurs. Nous avons besoin de vous pour participer au convoyage des enfants ou à l'organisation des départs en gare. Si vous êtes volontaire, contactez votre CMCAS :

CMCAS Littoral Côte d'Opale : 03 21 10 33 80 - littoralcotedopale.cmcas@asmeg.org

CMCAS Nord Pas-de-Calais : 09 70 82 82 84 - cmcass210.npdc@asmeg.org

CMCAS de Picardie : 09 70 82 82 84 - picardie.cmcas015@asmeg.org

Informations pratiques

LE CARNET DE VACANCES

Demandez-le à votre correspondant de SLVie ou au Technicien-ne Conseil et Promotion. Il est indispensable pour valider la fiche sanitaire de liaison ainsi que l'attestation du droit à l'image.

TROUSSEAU

Veuillez adapter l'équipement aux activités prévues et aux besoins de votre enfant. Pensez notamment à apporter des vêtements chauds, chaussettes (à doubler pour les plus jeunes), ainsi que des lunettes de soleil et une crème solaire.

SAC DE TRANSPORT

Attention au volume et au poids des bagages ! Préférez sac à dos ou petite valise à roulettes ainsi qu'un petit sac pour la bouteille d'eau et le pique-nique.

SANTÉ

La fiche sanitaire de liaison actualisable

Elle est intégrée dans le carnet de séjours qui vous est remis chaque année par la CMCAS. Ce document, indispensable pour assurer une bonne surveillance médicale, devra être rempli avec la plus grande précision. N'oubliez pas de remettre le carnet de séjours au convoyeur de l'enfant.

Les vaccinations

Aucun jeune ne sera admis en centre de vacances sans avoir satisfait aux exigences médicales légales concernant les vaccinations antitétanique, antidiphthérique et antipolio-myélitique. La vaccination par le BCG est facultative mais conseillée. Les CMCAS procèdent à la vérification de ces vaccinations sur la fiche sanitaire. De même, aucun jeune ne sera admis en centre de vacances si l'autorisation parentale de participation aux activités et d'intervention médicale et/ou chirurgicale n'est pas signée avant le début du séjour par le ou les parent(s) responsable(s) du jeune au moment du séjour.

La visite médicale préalable

L'examen dit de non-contagion, à une date rapprochée du départ en centre de vacances, n'est pas obligatoire mais conseillé. Il a pour but le dépistage des maladies contagieuses et des parasites, et permet souvent de compléter les vaccinations ou de mentionner certaines difficultés ou contre-indications.



BON À SAVOIR

Le vol et la perte des effets personnels (vêtements, bagages, objets et matériels divers), des matériels multimédias (téléphones portables, lecteurs MP3, appareils photos numériques...) et d'argent de poche ne sont pas couverts par la CCAS en centre de vacances et ne pourront donc faire l'objet d'aucun dédommagement.

SÉJOURS «PLURIEL»

Si votre enfant a des allergies alimentaires, une maladie chronique stabilisée ou un handicap, dès réception du catalogue et avant toute inscription, vous devez informer votre CMCAS qui vous mettra en relation avec le département santé-prévention de la CCAS.

Vous pouvez également appeler directement le 01 48 18 64 62 ou le 01 48 18 68 51 : les correspondants santé-prévention, aidés par les médecins-conseils, peuvent étudier avec vous la situation particulière de votre enfant afin que ses vacances se déroulent au mieux.

LE TÉLÉPHONE PORTABLE

En parfait parallèle du phénomène de société que nous connaissons tous, force est de constater que les enfants, et ce dès leur plus jeune âge, arrivent sur nos séjours avec un téléphone portable.

Outre les problèmes de santé que son utilisation peut engendrer, il est source d'isolement pour l'enfant au sein du groupe, et s'est avéré néfaste au bon déroulement des activités sur certains séjours.

C'est pourquoi nous conseillons vivement aux parents de garder cet objet à la maison et de privilégier le plaisir de la petite carte postale.



RegardeMonSejour

Un blog pour suivre les aventures de votre enfant en colo

QU'EST-CE QUE C'EST ?

RegardeMonSejour est une plateforme qui permet à l'équipe d'animation de partager les photos prises par votre enfant ou les animateurs lors de sa colo. Le blog sera alimenté, durant le séjour, en fonction de l'actualité sur la colo et des possibilités de connexion.

De quoi satisfaire la curiosité des parents, tout en laissant les enfants profiter de leurs aventures !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Peu avant le début du séjour (une semaine environ), vous recevrez par e-mail les codes de connexion à regardemonsejour.com, avec un identifiant et un mot de passe (pensez à vérifier dans vos courriels indésirables au cas où vous ne l'auriez pas reçu dans ce délai).

Pour que vous puissiez voir votre enfant sur les photos, n'oubliez pas de signer l'autorisation de droit à l'image qui se trouve dans le carnet de liaison.

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Son montant est calculé en fonction du coefficient social de l'ouvrant droit. Joignez une photocopie de votre avis d'imposition 2025 (revenus 2024), si vous ne l'avez pas encore fournie ; elle est indispensable pour son calcul. Sans ces éléments, le coefficient maximum vous sera appliqué. Aucune régularisation a posteriori ne sera effectuée.

AVANTAGES FAMILLE

Un abattement est applicable si plusieurs enfants de la même famille, avec le même NIA (Numéro Identifiant Agent), sont affectés sur une même période :

- 5 % pour 2 enfants affectés
- 10 % pour 3 enfants affectés
- puis 5 % par enfant supplémentaire (soit 15 % pour 4 enfants, 20 % pour 5 enfants...)

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les conditions générales (inscriptions, remboursements...) des séjours nationaux CCAS s'appliquent aussi sur les séjours de proximité. Vous pouvez les consulter dans le catalogue CCAS Jeunes ou sur le site ccas.fr rubrique Séjours Jeunes.

TARIFICATION

Coefficients sociaux (en €)									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Inférieur à 4 809	4 810 à 7 216	7 217 à 9 015	9 016 à 10 819	10 820 à 13 226	13 227 à 15 626	15 627 à 18 034	18 035 à 21 641	21 642 à 28 851	Supérieur à à 28 852
7 jours - 4/5 ans et 6/8 ans									
56,79 €	81,13 €	113,58 €	129,81 €	162,26 €	178,49 €	194,71 €	210,94 €	227,16 €	243,39 €
7 jours - 9/11 ans									
63,33 €	90,48 €	126,67 €	144,76 €	180,95 €	199,05 €	217,14 €	235,24 €	253,33 €	271,43 €

Date limite des inscriptions : 3 février 2026



Top départ POUR DES VACANCES QUI DÉCHIRENT

grave !

Fiche d'inscription vacances jeunes

Printemps 2026

1. Ouvrant droit

Ouvrant droit		Téléphone	
Nom		Portable	
Prénom		Professionnel	
Email			
N°identifiant (NIA)		Clé	N° CMCAS N°SLVie
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>

Joignez une photocopie de votre avis d'imposition 2025 (revenus 2024). Si vous ne l'avez pas encore fournie, elle est indispensable pour calculer les tarifs.

2. Participant

Nom Prénom

Date de naissance / / Sexe : Masculin Féminin

INTITULÉ DU SÉJOUR CHOISI	DATE	LIEU	ÂGE
CHOIX 1			
CHOIX 2			

TRANSPORT - POINT DE REGROUPEMENT (cochez la case)

Les enfants 4/5 ans ne sont pas convoyés. Toutefois, si un transport est mis en place pour les autres tranches d'âges, l'enfant pourra profiter du transport si il est accompagné d'un parent. De plus, le lieu de départ et de retour ne sont pas modifiables « sauf cas d'urgence »

NORD PAS-DE-CALAIS / LITTORAL CÔTE D'OPALE

Attention : possibilité de modification du trajet selon les inscriptions

Wasquehal Valenciennes Douai Dunkerque

Je dépose mon enfant directement à la colo : oui non

Je récupère mon enfant pour le retour de la colo : oui non

Je souhaite devenir convoyeur pour les séjours jeunes : oui non

PICARDIE

Amiens Longueau Saint-Leu-d'Esserent

Je dépose mon enfant directement à la colo : oui non

Je récupère mon enfant pour le retour de la colo : oui non

Je souhaite devenir convoyeur pour les séjours jeunes : oui non

SITUATIONS PARTICULIÈRES (allergies, handicap...)

N'oubliez pas d'informer votre CMCAS avant l'inscription,
afin de permettre à la CCAS d'adapter l'accueil.





Contacts

CMCAS Littoral Côte d'Opale **03 21 10 33 80**

CMCAS Nord Pas-de-Calais **09 70 82 82 84**

CMCAS de Picardie **09 70 82 82 84**



Vous pouvez joindre
les CMCAS Nord Pas-de-Calais, Picardie et Littoral Côte d'Opale
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

* *appel non surtaxé*



Crédits Photos : © Adobe Stock images, © CCAS /Julien Millet, Agnès Dherbeys, Pierre Charriaud, Stéphane Le Clézio, Stéphane Boillon
Conception & réalisation : Sébastien Drucké • Pôle Communication CCAS Plaque Nord Pas-de-Calais / Picardie - Décembre 2025